

A47 AMEUBLEMENT (aménagement ou adaptation des sièges pour les véhicules B60N); **ARTICLES OU APPAREILS MÉNAGERS; MOULINS À CAFÉ; MOULINS À ÉPICES; ASPIRATEURS EN GÉNÉRAL** (échelles E06C)

A47B TABLES; BUREAUX; MOBILIER DE BUREAU; MEUBLES À TIROIRS; TIROIRS; PARTIES CONSTITUTIVES GÉNÉRALES DES MEUBLES (montage des meubles F16B)

Note

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- “tables” couvre également les tables, ou tréteaux pour celles-ci, à usage autre que ménager;
- “meubles à tiroirs” ou “meubles à étagères” couvrent également les meubles à tiroirs ou à étagères pour le rangement en général.

Schéma général

TABLES CARACTÉRISÉES PAR LA STRUCTURE

Tables extensibles; tables pliantes
ou démontables; tables gigognes..... 1/00; 3/00;
5/04; 7/02
Autres tables 5/00 à 11/00
Éléments constitutifs..... 13/00

TABLES OU BUREAUX CARACTÉRISÉS PAR LEUR DESTINATION

Destinés à lire ou écrire ou dessiner 17/00 à 23/00, 27/00
Pour postes de travail informatiques 21/00
Pour utilisation domestique 29/00 à 35/00
Autres tables 23/00, 25/00,
37/00

BANCS OU PUPITRES D'ÉCOLE..... 39/00, 41/00

MEUBLES À TIROIRS, ÉTAGÈRES OU SIMILAIRES CARACTÉRISÉS PAR LA STRUCTURE

De construction rigide 53/00, 55/00
Pliants ou démontables ou
extensibles..... 43/00, 45/00,
47/00

Avec étagères ou rayons réglables 57/00
Autres meubles à tiroirs ou étagères
similaires 46/00, 49/00,
51/00, 53/00

MEUBLES À TIROIRS, ÉTAGÈRES OU SIMILAIRES CARACTÉRISÉS PAR LEUR DESTINATION

Pour livres 63/00, 65/00
Pour utilisation dans une cuisine ou
pour emmagasiner des aliments et
de la boisson..... 71/00 à 77/00
Autres meubles à tiroirs ou étagères
ou similaires 61/00, 67/00,
69/00, 79/00, 81/00

MEUBLES COMBINÉS 83/00, 85/00,
87/00

PARTIES CONSTITUTIVES DES MEUBLES..... 88/00 à 96/00
MOBILIERS DIVERS OU ACCESSOIRES
DIVERS DES MEUBLES 95/00, 97/00

Tables ou bureaux caractérisés par la structure

1/00 Tables extensibles (rayonnages extensibles
A47B 46/00)

- 1/02 . . à rallonges rapportées et armatures fixes
- 1/03 . . les rallonges étant repliables ou rabattables
- 1/04 . . à rallonges supplémentaires ou battants
- 1/05 . . les rallonges étant extensibles en tirant dessus
- 1/06 . . à rideaux articulés
- 1/08 . . à armature extensible
- 1/10 . . Systèmes à glissières

3/00 Tables pliantes ou démontables (pliantes et suspendues
ou relevables ou tables murales A47B 5/04; à plateaux
de hauteur variable A47B 9/00; tables de desserte ou à
thé repliables A47B 31/04)

- 3/02 . . à pieds en croix articulés (réglages pour faire varier la
hauteur des plateaux A47B 9/16)
- 3/04 . . à rideaux articulés
- 3/06 . . démontables
- 3/08 . . à pieds pivotant sur le plateau ou le châssis
- 3/083 . . . à rallonges de plateaux repliables
- 3/087 . . . avec entretoises supportant les pieds

3/091 . . avec entretoises supportant les pieds (combinées
avec des rallonges de plateaux repliables
A47B 3/087)

- 3/10 . . Tables de voyage ou tables-malles
- 3/12 . . Tables démontables à rallonges de plateau amovibles
- 3/14 . . Ensembles table et siège pliants

**5/00 Panneaux suspendus ou relevables formant une
table; Tables murales** (tables de malade A47B 23/00;
combinées avec d'autres meubles A47B 83/00; tables
repose-bras pour chaises A47C)

- 5/02 . . amovibles
- 5/04 . . repliables
- 5/06 . . avec des pieds supportant la table en prenant appui
sur le sol

7/00 Tables rigides

- 7/02 . . Tables pouvant s'emboîter les unes dans les autres;
Tables gigognes

9/00 Tables à plateaux de hauteur variable (sièges à
hauteur variable A47C 3/20)

- 9/02 . . avec dispositif d'équilibrage, p.ex. par ressort ou
contrepoids
- 9/04 . . avec un axe vertical
- 9/06 . . avec une crémaillère verticale

- 9/08 . avec des griffes agissant sur des tiges verticales
- 9/10 . avec un cylindre contenant un fluide agissant verticalement
- 9/12 . avec des moyens non rigides de réglage de la hauteur, p.ex. une chaîne, un câble
- 9/14 . avec des chevilles pénétrant dans des trous
- 9/16 . avec des moyens pour, ou adaptés pour incliner les pieds de la table afin de faire varier la hauteur du plateau, p.ex. avec des pieds en croix réglables
- 9/18 . avec un plateau supplémentaire ou des pieds supplémentaires pour faire varier la hauteur du plateau
- 9/20 . Guides télescopiques

11/00 Tables à plateaux pivotant sur des axes verticaux

13/00 Parties constitutives des tables ou des bureaux (tiroirs A47B 88/00; pieds de meubles en général A47B 91/00)

- 13/02 . Cadres
- 13/04 . . en bois
- 13/06 . . en métal
- 13/08 . Plateaux de table; Rebords pour ceux-ci (non limités aux plateaux de table A47B 95/04)
- 13/10 . . Plateaux, autres que circulaires ou rectangulaires, caractérisés par leur forme
- 13/12 . . Plateaux transparents
- 13/14 . . Plateaux amovibles pour servir
- 13/16 . . Supports pour verres, cendriers, lampes, bougies faisant partie des tables

Tables ou bureaux caractérisés par leur destination particulière (tables à fleurs A47G 7/04; tables d'opérations A61G 13/00; établis ou tables de laboratoire B01L 9/02; établis ou tables de travail B25H)

17/00 Bureaux (A47B 21/00 a priorité) [1,8]

- 17/02 . à éléments réglables en hauteur
- 17/03 . à éléments extensibles ou réglables horizontalement autres que les tiroirs, p.ex. rallonges
- 17/04 . à compartiments secrets ou à l'épreuve du feu
- 17/06 . à éléments, p.ex. plateaux, mobiles sur un pivot ou au moyen de chaînes ou de courroies

19/00 Lutrins; Aigles; Pupitres

- 19/02 . Pupitres d'église
- 19/04 . Tables pour téléphone, p.ex. avec serre-livres ou étagères
- 19/06 . à rallonge réglable
- 19/08 . Lutrins repliables
- 19/10 . caractérisés par leur association avec des dispositifs auxiliaires, p.ex. pince-notes, indicateurs de ligne (indicateurs d'emplacement en soi B42D 9/00)

21/00 Tables ou bureaux spécialement adaptés aux postes de travail informatiques individuels, p.ex. pour le traitement de texte ou pour la saisie manuelle des données; Tables ou bureaux spécialement adaptés pour la dactylographie; Dispositifs auxiliaires pour la fixation à de telles tables ou à de tels bureaux (tapis de souris en soi G06F 3/039) [1,8]

- 21/007 . avec des écrans disposés sous la surface de travail, p.ex. écrans visibles au travers d'une surface transparente de la table ou du bureau [8]
- 21/013 . caractérisés par des éléments réglables, p.ex. rallonges réglables, appuis-bras, repose-poignets ou plate-formes pour souris (A47B 21/007 a priorité) [8]
- 21/02 . . les éléments étant réglables en hauteur uniquement [1,8]

- 21/03 . . les éléments étant réglables horizontalement uniquement, p.ex. extensibles uniquement (tiroirs A47B 88/00) [1,8]

- 21/04 . caractérisés par des moyens pour fixer ou maintenir des machines à écrire ou du matériel informatique [1,8]

- 21/06 . caractérisés par des moyens pour fixer, maintenir ou dissimuler des câbles [8]

23/00 Tables de malades; Plateaux; Chevalets de lecture; Appuis-livres

- 23/02 . pouvant se fixer à la monture du lit
- 23/04 . prenant appui sur la table, le plancher ou le mur
- 23/06 . caractérisés par leur association avec des dispositifs auxiliaires, p.ex. indicateurs de ligne, tourne-feuilles, porte-ampoules (indicateurs d'emplacement, tourne-feuilles en soi B42D 9/00)

25/00 Tables de bridge; Tables pour d'autres jeux (tables de billard A63D 15/00)

27/00 Bureaux ou tables à dessin; Supports pour planches à dessin (tables transformables en tables à dessin A47B 85/02; chevalets ou supports pour tableaux noirs ou analogues A47B 97/04; planches à dessin B43L 5/00)

- 27/02 . Tables à dessin réglables sans moyens d'équilibrage
- 27/04 . Supports de planche à dessin réglables avec moyens d'équilibrage pour la planche
- 27/06 . . équilibrage au moyen de ressorts
- 27/08 . . . avec guidage par un accouplement parallèle
- 27/10 . . équilibrage au moyen de contrepoids
- 27/12 . . . avec guidage par un accouplement parallèle
- 27/14 . Cadres réglables
- 27/16 . . réglables par moyens hydrauliques
- 27/18 . Moyens de verrouillage, p.ex. pour verrouiller l'inclinaison de la planche (A47B 27/14 a priorité)

29/00 Travailleuses (à usage industriel D05B 75/00)

31/00 Tables de desserte ou à thé, chariots ou tables roulantes (caractéristiques relatives au train de roulement ou à la manœuvre à bras B62B)

- 31/02 . avec des moyens de réchauffage, de refroidissement ou de ventilation
- 31/04 . repliables
- 31/06 . conçus pour être utilisés dans des véhicules

33/00 Tables de cuisine ou tables pour le lavage de la vaisselle

35/00 Tables combinées avec des planches à repasser, des laveuses, desessoreuses ou similaires (machines à laver, planches à repasser,essoreuses en soi D06F)

37/00 Tables destinées à d'autres usages particuliers

- 37/02 . Tables spécialement adaptées pour être utilisées avec des projecteurs photographiques à usage domestique, p.ex. tables avec des aménagements pour les mettre horizontales (tables à hauteur variable A47B 9/00; tables à plateau à inclinaison réglable A47B 13/00, A47B 19/06, A47B 23/00, A47B 27/00)
- 37/04 . Tables spécialement conçues pour être utilisées au jardin ou en plein air, p.ex. comprenant des moyens pour supporter des parapluies ou des parasols

Bancs ou pupitres d'école

39/00 Bancs d'écoliers; Bancs ou banquettes combinés avec des pupitres (fixation au sol A47B 91/08)

- 39/02 . Banquettes réglables

- 39/04 . Banquettes démontables ou relevables
- 39/06 . Banquettes pliantes
- 39/08 . Sièges ou dossiers pour banquettes
- 39/10 . Dispositifs pour assurer une position droite des écoliers, p.ex. supports pour le corps
- 39/12 . Equipement pour banquettes non prévu dans les groupes A47B 39/02 à A47B 39/10
- 41/00 Pupitres ou tables d'école** (fixation au sol A47B 91/08)
- 41/02 . Dessus de pupitres
- 41/04 . Chevalets à dessin ou socles à modèles
- 41/06 . Appuis ou supports pour maintenir les cahiers, ardoises ou similaires

Meubles à tiroir; Étagères; Rayonnages; Meubles similaires; Caractéristiques analogues des placards (étagères pour la distribution des marchandises A47F 1/00; vitrines ou meubles d'exposition A47F 3/00; râteliers spécialement adaptés aux ateliers B25H 3/04; emmagasinage d'objets dans des entrepôts ou des magasins B65G 1/00; placards comme partie de bâtiments E04F 19/08; particuliers au logement des appareils d'enregistrement du son ou des disques pour ces appareils G11B 33/02; particuliers au logement des appareils ou installations électriques H05K) [3]

- 43/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages, caractérisés par la possibilité de replier ces meubles**
- 43/02 . en carton ou similaire
- 43/04 . à carcasse rigide avec les parois ou les panneaux de porte en textile ou similaire
- 45/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages caractérisés par la possibilité de les étendre en hauteur, en longueur ou en profondeur** (mobilier à éléments standards A47B 87/00)
- 46/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages ayant une ou plusieurs surfaces susceptibles d'être amenées en position d'utilisation par extension ou pivotement** (A47B 63/04, A47B 77/10 ont priorité; bureaux à rallonges A47B 17/03, A47B 21/013; avec porte-vêtements extensibles A47B 61/02)
- 47/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages caractérisés par la possibilité de les démonter ou de les monter à partir d'éléments séparés** (A47B 43/00, A47B 45/00 ont priorité; caractérisés par la possibilité de régler les rayons ou les cloisons A47B 57/00) [3]
- 47/02 . uniquement en métal [2]
- 47/03 . . à panneaux distincts du cadre [2]
- 47/04 . principalement en bois ou en matière plastique
- 47/05 . . avec des panneaux à carcasse séparée, p.ex. une carcasse métallique [2]
- 47/06 . principalement en carton, textile, papier ou similaire, p.ex. avec carcasse séparée réalisée en d'autres matériaux
- 49/00 Meubles à tiroirs ou étagères pivotants; Meubles à tiroirs ou étagères avec des parties pivotantes**
- 51/00 Meubles à tiroirs avec systèmes de compartiments mobiles de haut en bas**
- 53/00 Meubles à tiroirs ou étagères à plusieurs sections placées l'une derrière l'autre; Ensembles de meubles à tiroirs ou étagères** (meubles à tiroirs ou étagères pivotants A47B 49/00)
- 53/02 . Ensembles de meubles à tiroirs, p.ex. consistant en meubles à tiroirs disposés sur une rangée avec des moyens pour ouvrir ou fermer des passages entre meubles voisins

- 55/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages dont la rigidité de structure est une caractéristique essentielle** (coffres-forts E05G)
- 55/02 . en fil métallique
- 55/04 . en ciment ou similaire
- 55/06 . en carton, papier ou similaire
- 57/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages caractérisés par la possibilité de régler les rayons ou les cloisons** (parties constitutives des meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages en général A47B 96/00; tasseaux réglables en eux-mêmes A47B 96/07) [3]
- 57/04 . comprenant des moyens pour régler l'inclinaison des rayons
- 57/06 . comprenant des moyens pour régler la hauteur des rayons (A47B 57/04, A47B 57/30 ont priorité) [3]
- 57/08 . . consistant en rebords, montants ou pieds-droits à rainures ou à encoches
- 57/10 . . . les parties à rainures ou à encoches étant les pieds-droits ou les montants eux-mêmes
- 57/12 . . . consistant en pieds-droits du type à échelle
- 57/14 . . . avec sur les rayons des crochets s'emboîtant sur les barreaux de l'échelle
- 57/16 . . consistant en crochets agissant en liaison avec des ouvertures (du type à échelle A47B 57/12)
- 57/18 . . consistant en boulons à écrous servant d'organes de raccordement
- 57/20 . . consistant en languettes, chevilles ou moyens en saillie similaires agissant en liaison avec des ouvertures (A47B 57/08, A47B 57/16 ont priorité) [3]
- 57/22 . . . caractérisés par la conformation ou l'orientation des ouvertures, p.ex. en forme de trou de serrure
- 57/26 . . consistant en moyens de blocage, p.ex. à verrous ou cales coulissants
- 57/30 . comprenant des moyens pour régler la hauteur des supports de rayons amovibles [3]
- 57/32 . . consistant en rebords, montants ou pieds-droits à rainures ou à encoches [3]
- 57/34 . . . les parties rainurées ou encochées constituant les pieds-droits ou les montants eux-mêmes [3]
- 57/36 . . consistant en pieds-droits du type à échelle [3]
- 57/38 . . . comprenant des crochets sur les supports de rayons pour s'accrocher sur les échelons [3]
- 57/40 . . consistant en crochets s'engageant dans des ouvertures (du type à échelle A47B 57/36) [3]
- 57/42 . . . les supports de rayons étant en porte-à-faux [3]
- 57/44 . . consistant en boulons à écrous servant d'organes de raccordement [3]
- 57/46 . . . les supports de rayons étant en porte-à-faux [3]
- 57/48 . . consistant en languettes, chevilles ou moyens en saillie similaires s'engageant dans des ouvertures (A47B 57/32, A47B 57/40 ont priorité) [3]
- 57/50 . . . caractérisés par la conformation ou l'orientation des ouvertures, p.ex. en forme de trous de serrure [3]
- 57/52 les supports de rayons étant en porte-à-faux [3]
- 57/54 . . consistant en moyens de blocage, p.ex. à verrous ou cales coulissants [3]
- 57/56 . . . les supports de rayons étant en porte-à-faux [3]
- 57/58 . comprenant des moyens pour régler horizontalement les séparations (serre-livres A47B 65/00) [3]
- 61/00 Armoires garde-robes**
- 61/02 . avec porte-vêtements extensibles

A47B

- 61/04 . à chaussures, chapeaux, parapluies ou similaires
- 61/06 . Armoires de voyage ou malles-armoires

63/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages spécialement conçus pour enfermer des livres, documents, imprimés ou similaires

- 63/02 . spécialement conçus pour conserver des dessins ou similaires (classeurs pour dessins suspendus B42F 15/00)
- 63/04 . avec une surface pour écrire (surfaces conçues pour être amenées en position d'utilisation par extension ou pivotement en général A47B 46/00)
- 63/06 . avec des parties, p.ex. des plateaux, mobiles sur pivots ou sur chaînes ou courroies (meubles à tiroirs pivotants en général, meubles à tiroirs avec des parties pivotantes en général A47B 49/00; meubles à tiroirs avec moyens pour faire mouvoir les compartiments de haut en bas en général A47B 51/00)

65/00 Étagères à livres; Accessoires spécialement conçus pour le stockage des livres, p.ex. serre-livres

67/00 Commodes; Coiffeuses; Armoires à pharmacie ou analogues; Meubles à tiroirs caractérisés par la disposition des tiroirs

- 67/02 . Meubles à tiroirs pour articles de toilette, médicaments ou similaires
- 67/04 . Commodes; Meubles à tiroirs caractérisés par la disposition des tiroirs (A47B 67/02 a priorité; tiroirs, guides pour tiroirs, en soi A47B 88/00)

69/00 Bars (armoires ou casiers pour bouteilles uniquement A47B 73/00)

71/00 Meubles pour denrées périssables, p.ex. armoires à viande, meubles garde-manger (meubles, casiers ou claies pour emmagasiner les fruits ou pommes de terre A47B 75/00; glacières, réfrigérateurs F25D)

73/00 Armoires à bouteilles; Casiers à bouteilles

75/00 Meubles, casiers ou claies à usage domestique pour emmagasiner les fruits ou pommes de terre

77/00 Meubles de cuisine (dessus spécialement conçus pour servir de plan de travail A47B 96/18)

- 77/02 . Agencement général, p.ex. disposition relative des compartiments, surfaces de travail, surfaces, supports d'appareils (A47B 77/08 a priorité)
- 77/04 . Dispositions pour des emplois particuliers des compartiments ou autres éléments
- 77/06 . . pour l'incorporation d'éviers avec ou sans plan incliné de drainage, dos contre les éclaboussures ou similaires (structure des planches drainantes A47L 19/02; éviers E03C 1/18)
- 77/08 . . pour l'incorporation d'appareils mécaniques, y compris ceux fonctionnant par action hydraulique; pour l'incorporation d'appareils de cuisson, de refroidissement, ou de lessive
- 77/10 . . avec organes mobiles vers l'extérieur jusqu'à la position d'emploi, p.ex. tablettes, planches à repasser (A47B 77/16 a priorité; surfaces conçues pour être amenées en position de service par extension ou pivotement en général A47B 46/00)
- 77/12 . . . pour la fixation d'appareils de cuisine portatifs
- 77/14 . . par incorporation de râteliers ou de supports, autres que des rayonnages, pour les ustensiles de ménage

- 77/16 . . par adaptation de compartiments ou de tiroirs pour recevoir ou contenir des denrées alimentaires; par mise en place de récipients rotatifs ou extensibles pour ces denrées

- 77/18 . . par des agencements particuliers pour loger des récipients amovibles

79/00 Meubles de chevet

81/00 Meubles à tiroirs ou étagères spécialement adaptés à d'autres usages particuliers, p.ex. pour stocker des fusils ou des skis

- 81/02 . spécialement adaptés pour le stockage d'ustensiles de nettoyage
- 81/04 . spécialement adaptés pour le stockage de la vaisselle
- 81/06 . Points de vue mobilier des meubles de radio, de télévision, de tourne-disques ou de discothèque

Combinaisons d'ameublement (tabourets-escabeaux A47C 12/00) [5]

83/00 Combinaisons de deux ou plusieurs articles d'ameublement de genre différent (ensembles table et siège pliants A47B 3/14)

- 83/02 . Tables et sièges combinés
- 83/04 . Tables combinées avec d'autres meubles

85/00 Meubles transformables en d'autres meubles (en lits A47C 17/52; en billards A63D 15/04)

- 85/02 . Tables transformables en tables à dessin
- 85/04 . Tables transformables en chaises
- 85/06 . Tables transformables en d'autres meubles
- 85/08 . Armoires transformables

87/00 Mobilier à éléments standards, c. à d. combinaisons d'ensembles de mobilier complets

- 87/02 . les éléments pouvant être placés les uns sur les autres [3]

Parties constitutives des meubles (des tables ou des bureaux A47B 13/00; joints pour meubles F16B) [3]

88/00 Tiroirs pour tables, meubles à tiroirs ou meubles analogues; Guides pour tiroirs (A47B 63/02 a priorité; tiroirs combinés avec des portes A47B 96/16)

- 88/02 . Tiroirs combinés
- 88/04 . Tiroirs coulissants; Glissières ou guides pour ceux-ci
- 88/06 . . Tiroirs pouvant pivoter tout en coulissant ou après avoir coulissé
- 88/08 . . avec des guides ou des pièces extensibles
- 88/10 . . . avec des rouleaux, des roulements à billes, des roues ou analogues
- 88/12 . . avec d'autres mécanismes de guidage
- 88/14 . . . avec des rouleaux, des roulements à billes, des roues ou analogues
- 88/16 . . avec des dispositifs pour empêcher un retrait complet
- 88/18 . Tiroirs aménagés de façon à basculer ou pivoter
- 88/20 . Tiroirs à compartiments
- 88/22 . Tiroirs secrets

91/00 Pieds de meubles en général (roulettes B60B 33/00)

- 91/02 . Ajustables (mise à niveau automatique A47B 91/16)
- 91/04 . Supports élastiques
- 91/06 . Patins ou similaires
- 91/08 . fixés au sol
- 91/10 . . conçus pour le montage sur un sol incliné
- 91/12 . Supports de pieds, p.ex. en forme de coupe

91/14	. Dispositifs sur les pieds pour empêcher les insectes de grimper le long de ceux-ci	96/14	. Barreaux, montants, traverses ou supports similaires pour meubles à tiroirs, tasseaux ou analogues (aspect réglage de la hauteur ou de l'inclinaison des rayons ou des tasseaux A47B 57/00)
91/16	. Pieds assurant automatiquement la mise à niveau	96/16	. Tiroirs ou rayons mobiles combinés à des portes
95/00	Accessoires pour meubles	96/18	. Dessus spécialement conçus pour servir de plan de travail (dessus de table A47B 13/08)
95/02	. Poignées	96/20	. Panneaux de meubles ou éléments de meubles similaires
95/04	. Entrées de serrures; Ornements ou similaires (rebords spécialement conçus pour les plateaux de table A47B 13/08; entrées de serrure en général E05B 17/14)		
96/00	Parties constitutives des meubles à tiroirs, étagères ou rayons non couvertes par un seul des groupes A47B 43/00 à A47B 95/00; Eléments généraux de meubles (portes E06B)	97/00	Mobiliers ou accessoires de meubles, non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe
96/02	. Rayons (rayons mobiles combinés à des portes A47B 96/16)	97/02	. Dispositifs pour fixer ou soutenir les cartes, dessins ou similaires, y compris les moyens d'éviter leur enroulement
96/04	. Parois de séparation	97/04	. Chevalets ou supports pour tableaux ou analogues
96/06	. Tasseaux ou moyens de support analogues pour meubles à tiroirs, étagères ou rayons (aspect réglage de la hauteur ou de l'inclinaison A47B 57/00)	97/06	. . avec des moyens pour compenser le poids des tableaux noirs ou similaires, p.ex. fixés au mur (moyens pour compenser le poids des planches à dessin A47B 27/00)
96/07	. . réglables en eux-mêmes [3]	97/08	. . repliables